

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

6 novembre 2006	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 6 novembre 2006 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Marielle Cartier, Rodrigue Benoit et Clément Galipeau.
Absences	La conseillère, Ginette Lamoureux Messier et le conseiller, Serge Courchesne sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault et quinze citoyens sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière
- ADMINISTRATION
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre et des séances extraordinaires du 2 et 23 octobre 2006
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rôle triennal 2007-2008-2009
6. Réclamation aux assureurs pour le bris de la clôture de Monsieur Luc Dupuis
7. Fermeture définitive du dossier de la Corporation de Constructeurs Conseils
8. Compte-rendu de l'analyse de la situation linguistique
9. Offre de services pour une analyse du système de taxes à la consommation
10. Dossier internet haute vitesse
- SECURITÉ PUBLIQUE
11. Rapport du chef pompier
12. Perception des sommes de la téléphonie cellulaire et IP pour le service 9-1-1
- VOIRIE MUNICIPALE
13. Rapport de l'inspecteur municipal
14. Rétrocession de la Route 235
15. Taux horaire applicable à la niveleuse
16. Achat d'une remorque
- HYGIENE DU MILIEU
17. Rencontre avec la Ville de Lac Brome concernant les lacs
- URBANISME ET ZONAGE
18. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
19. Clôture chez Madame Francine Fréchette
20. Formation d'un comité de citoyens sur le développement
- LOISIRS ET CULTURE
21. Consultation pour la rénovation du terrain de tennis dans le secteur Philipsburg
22. Parc de l'école et parc municipal
23. Remerciements du comité organisateur du Chant des Frontières et bilan financier
24. Bilan du FeFiMoSA présenté par Monsieur François Renaud
- AFFAIRES EXTERIEURES
25. Rapport de la MRC
26. Moratoire sur la fermeture de bureaux de poste et livraison en milieu rural
27. Appui à la Coopération de solidarité du mont Orford
28. Invitation au cocktail de Monsieur Pierre Paradis
29. Ambassadeur de la municipalité auprès de La Fondation Alzheimer de Granby
30. Divers
 - Dérogation mineure - CCU
 - Chemin Solomon
 - Mélanie Bélisle revient le 20 novembre 2006
31. Levée

06-11-2152

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

06-11-2153

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2006 et des séances extraordinaires des 2 et 23 octobre 2006 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN OCTOBRE 2006 : 12 707.44\$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN OCTOBRE 2006 :

C600549	Ville de Bedford	275.56
C600550	Société Canadienne des Postes	137.02
C600551	Marielle Cartier	504.39
C600552	Messier Ginette Lamoureux	686.88
C600553	Michèle Bertrand	794.23
C600554	Petite Caisse	85.09
C600555	R.C.L. Branch 82, Poppy Fund	45.00
C600556	Pelletier Stéphane	1 450.00
C600557	Bertrand Michèle	1 084.80
C600558	S.A.A.Q.	149.00
I006121	Receveur Général	1 354.03
I006122	Ministre du Revenu	3 186.63
I006123	Hydro-Québec	243.65
I006124	Hydro-Québec	246.56
I006125	TELUS Mobilité	353.39
I006126	Bell Canada Solutions Affaires Internet	22.74
I006127	Bell Canada	251.89
I006128	Bell Canada	81.78
I006129	Bell Canada	219.73

Total des comptes payés 11 172.37\$

LISTE DE COMPTES À PAYER :

C600559	Luc Marchessault	439.41
C600560	Réal Pelletier	36.46
C600561	Horizon Mobile	334.10
C600562	CMP Mayer Inc.	797.65
C600563	Laboratoire d'analyse S.M. inc.	813.60
C600564	Landry Plomberie Chauffage	172.63
C600565	Les Autobus Boulais	79.50
C600566	RIÉDSBM	2 583.24
C600567	Christiane Dubé	55.00
C600568	Arpin Arlette	45.00
C600569	Papeterie Coupal Inc.	381.94
C600570	Propane Suroit	481.68
C600571	M.R.C. du Haut-Richelieu	1 513.02
C600572	Aquatec Société de gestion de l'eau	1 294.67

C600573	Station Service St-Armand	1 850.65
C600574	Nopac environnement	5 067.68
C600575	Jacques Benoit	415.23
C600576	Fédération Québécoise des municipalités	26.10
C600577	Maxime Poirier	565.80
C600578	CDS Produits de bureau	34.00
C600579	J.O. Lévesque Ltée	326.39
C600580	Soudures Robert Brault	125.35
C600581	Martech Inc.	1 336.63
C600582	Pièces d'Auto Bedford	152.40
C600583	Deragon Auto Cité inc.	707.06
C600584	Rainville Automobile	237.89
C600585	Réanimation Sauve-Vie	1 504.14
C600586	Philipsburg Transit Ltée	107.69
C600587	Marie Bertrand	34.12
C600588	GDB Inc.	115.87
C600589	Isotech Instrumentation	714.58
C600590	Équipements Médical Rive-Nord Inc.	97.29
C600591	Aréo-Feu Ltée	107.68
C600592	Municipalité de Stanbridge-East	92.96
C600593	Les Bétons du Coteau	4 651.78
C600594	Services Sanitaires G. Campbell Inc.	136.74
C600595	P.A. Le Riverain-Bedford	825.99
C600596	Les Entreprises Lise Lapointe	897.37
C600597	Les Constructions Bricon Ltée	1 683.03
C600598	Commission Scolaire des Trois-Lacs	564.05
C600599	Boisvert Ravenelle Avocats Inc.	123.79
C600600	Moteurs Électriques Guertin inc.	165.40
C600601	Atelier Mécanique Mobile de l'Estrie	1 125.26
C600602	Camions Excellence Peterbilt Inc.	189.85
C600603	Ville de Cowansville	294.66
C600604	Groupe Maska Inc.	424.85
C600605	Grant Symington	124.74
C600606	Christian Labrecque	125.00

Total des comptes à payer 33 979.92\$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

06-11-2154

**Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Rodrigue Benoit
et résolu**

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 12 707.44\$, de 11 172.37\$ et de 33 979.92\$ soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2007-2008-2009

Les valeurs imposables du rôle d'évaluation passent de 106 602 000 \$ à 129 636 300 \$.

6. RÉCLAMATION AUX ASSUREURS POUR LE BRIS DE LA CLÔTURE DE MONSIEUR LUC DUPUIS

Une lettre de confirmation du règlement concernant la réclamation aux assureurs pour le bris de la clôture de Monsieur Luc Dupuis sera envoyée à la municipalité sous peu.

7. **FERMETURE DÉFINITIVE DU DOSSIER DE LA CORPORATION DE CONSTRUCTEURS CONSEILS**

Une copie certifiée conforme de la Déclaration de règlement hors Cour et un exemplaire original dûment signé du Reçu-Quittance et Transaction, fermant définitivement le dossier de la cause de la Corporation de Constructeurs Conseils, ont été reçus par la municipalité.

8. **COMPTE-RENDU DE L'ANALYSE DE LA SITUATION LINGUISTIQUE**

Certains changements sont à faire.

06-11-2155 9. **OFFRE DE SERVICES POUR UNE ANALYSE DU SYSTÈME DE TAXES À LA CONSOMMATION**

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Rodrigue Benoit
et résolu

QUE : Le Conseil municipal accepte le contrat de services offert par PLANITAXE (ETHIER AVOCATS INC.) lequel a pour objet l'analyse du système de taxes à la consommation relié principalement aux TPS et TVQ.

QUE : L'article 2.02.1 dudit contrat de services soit modifié pour y ajouter la mention suivante :

« excluant les montants déjà réclamés et récupérés par le Client ; ».

QUE : La directrice générale soit autorisée à signer ledit contrat de services pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

10. **DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Une rencontre avec Câble-Axion est prévue pour le mois de novembre et le dossier continue de cheminer.

11. **RAPPORT DU CHEF POMPIER**

Le chef pompier est absent.

12. **PERCEPTION DES SOMMES DE LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ET IP POUR LE SERVICE 9-1-1**

Sujet reporté en décembre.

13. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Aucun rapport à déposer.

14. **RÉTROCESSION DE LA ROUTE 235**

Le Ministère des Transports n'a pas accepté la demande de rétrocession de la Route 235. Une copie de la demande a été envoyée à M. Pierre Paradis et Monsieur le maire le rencontrera prochainement.

06-11-2156

15. TAUX HORAIRE APPLICABLE À LA NIVELEUSE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu :

QUE : un taux de 100 \$ de l'heure soit applicable à l'utilisation de la niveleuse.

ADOPTÉ

16. ACHAT D'UNE REMORQUE

L'achat d'une remorque sera mis au budget 2007.

17. RENCONTRE AVEC LA VILLE DE LAC BROME CONCERNANT LES LACS

Confirmation de la date, l'heure et le lieu de cette rencontre à venir.

18. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport de l'inspecteur est déposé.

06-11-2157

19. CLÔTURE CHEZ MADAME FRANCINE FRÉCHETTE

CONSIDÉRANT QUE : des branches d'arbres du terrain de la municipalité sont tombés sur la clôture de la propriété de Madame Francine Fréchette;

CONSIDÉRANT QUE : ces branches ont été enlevées par les employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE : une partie de la clôture de Madame Fréchette a été endommagée lors de cette opération;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Marielle Cartier
et résolu :

QUE : la partie de la clôture de Madame Francine Fréchette endommagée par les employés municipaux soit réparée par ceux-ci.

ADOPTÉ

20. FORMATION D'UN COMITÉ DE CITOYENS SUR LE DÉVELOPPEMENT

Le sujet sera discuté à nouveau après la rencontre concernant les lacs avec la Ville de Lac Brome.

21. CONSULTATION POUR LA RÉNOVATION DU TERRAIN DE TENNIS DANS LE SECTEUR PHILIPSBURG

Sujet reporté au budget 2007.

23. REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DU CHANT DES FRONTIÈRES ET BILAN FINANCIER

La municipalité a reçu le bilan financier et une lettre de remerciements, du comité organisateur du Chant des Frontières, pour l'aide financière par Monsieur Robert Trempe.

25. RAPPORT DE LA MRC

Aucun compte-rendu.

06-11-2158

26. MORATOIRE SUR LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE ET LIVRAISON EN MILIEU RURAL

ATTENDU QUE : Postes Canada est une société d'État tenue par la loi de fournir l'essentiel des services postaux habituels tout en visant l'autonomie financière;

ATTENDU QUE : les sociétés d'État, Postes Canada, mènent à la fois des activités publiques des activités commerciales, mais sont différentes des entreprises commerciales en ce sens qu'on leur demande souvent de servir l'intérêt public, et non pas simplement de maximiser les profits;

ATTENDU QUE : le gouvernement fédéral demande à Postes Canada de faire comme si elle était une entreprise commerciale qui réalise des profits et verse des dividendes équivalents à ceux exigés dans le milieu des affaires;

ATTENDU QUE : Postes Canada a répondu qu'elle était une entreprise commerciale ayant un mandat commercial et qu'elle devait mettre l'accent sur ses principaux clients;

ATTENDU QUE : les millions de dollars que les gens paient en tarifs postaux servent à réaliser des profits commerciaux (199 millions \$ en 2005) et à verser de généreux dividendes (59 millions \$ en 2005) au gouvernement, plutôt qu'à améliorer le service postal public;

ATTENDU QUE : l'objectif de profits et de dividendes commerciaux est tout à fait contraire mandat de Postes Canada, qui consiste à assurer un service postal public, à satisfaire des objectifs d'intérêt public et, à titre de société d'État, à servir les intérêts du public;

**Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Clément Galipeau
et résolu :**

QUE : la municipalité de Saint-Armand écrive à Lawrence Cannon, ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement fédéral :

1. modifie le cadre stratégique et financier qu'il utilise pour fixer les objectifs s'appliquant à Postes Canada, de sorte que ce cadre n'exige plus la réalisation de profits et de dividendes d'ordre commercial.
2. exige de Postes Canada qu'elle se comporte comme un organisme public et non comme une entreprise commerciale, en réinvestissant une plus grande partie de ses profits dans les services postaux publics, comme le maintien et l'expansion de la livraison à domicile dans les régions rurales et urbaines.

ADOPTÉ

06-11-2159

27. APPUI À LA COOPÉRATION DE SOLIDARITÉ DU MONT ORFORD

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Martin Landreville
et résolu :

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie les démarches entreprises par la
Coopération de Solidarité du mont Orford.

ADOPTÉ

06-11-2160

24. BILAN DU FEFIMOSA PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR FRANÇOIS RENAUD

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU FEFIMOSA

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : Le Conseil municipal accepte de participer financièrement à la 3^e édition de
FeFiMoSA, en 2007, pour un montant de 3 500 \$.

QUE : La condition pour conserver la subvention de la municipalité sera que FeFiMoSA
dépose au Conseil de Saint-Armand, les États financiers, à la fin des activités 2007.

QUE : Le Conseil municipal offre la salle communautaire gratuitement pour les activités
de 2007 en plus de certains services municipaux, le tout ayant une valeur de
1 500 \$.

ADOPTÉ

21H00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Pierre Lefrançois : Concernant le comité de citoyens l'environnement est juste un
volet. Sera-t-il créé avant le printemps?

Robert Trempe : Un conseil municipal ne peut pas tout faire. J'ai déjà participé au
CCU. Ce comité est-il mort? Le conseil devrait profiter de l'intérêt
que les gens ont de s'impliquer dans la communauté.

Alain Lacasse : On est chanceux d'avoir des citoyens qui veulent se réunir, on
devrait leur permettre de s'impliquer.
Regrette que le vérificateur n'a pas vu la TPS et TVQ
supplémentaire à recevoir. Image bizarre de la municipalité pour se
prononcer sur la structure de Postes Canada.

Colette Litjens : Inquiète des mouettes dans ses champs et des outardes. Pourquoi
sont-ils protégés? Pourquoi la municipalité ne parle pas au Ministère
de la Faune?

Jean Trudeau : Victimes de vandalisme?
Pierre Lefrançois : La municipalité devait avoir commis une
faute pour être responsable.
Les autres demandes formulées par le groupe de citoyens en juillet
dernier seront-elles discutées ?

À Monsieur François Renaud du FeFiMoSa les fonds municipaux
investis dans le festival : si le festival n'est pas encore rentable sur
le plan financier, quelles sont les retombées économiques pour que
le conseil continue de financer ?

M. Renaud à
M. Trudeau : La municipalité semble satisfaite des activités, le magasin
général est satisfait. Un sondage a été fait, suite aux réponses
on en saura plus.

Daniel Boulet : Le CCU n'est pas mort. Pas eu de mandat pour se prononcer sur
d'autres projets comme la 35. Pendant 2 années comme conseiller,
on a jamais discuté de développement.

Les corrections des règlements d'urbanisme n'ont pas été faites.
Éric madsen : On devrait se servir du CCU. À Pigeon Hill, une grosse roulotte sur le
terrain de Dean Martin, c'est inacceptable!

La conseillère Ginette Lamoureux Messier arrive à 21h45.

06-11-2161

22. PARC DE L'ÉCOLE ET PARC MUNICIPAL

PARC DE L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement du terrain de jeux de l'école Notre-Dame-de-Lourdes présenté par la conseillère Ginette Lamoureux Messier;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé des coûts dudit projet se chiffre à environ 11 581.97\$;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs demande la participation financière de la municipalité à 66% des coûts du projet présenté;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Martin Landreville,
appuyé par Clément Galipeau
et résolu**

QUE : le Conseil municipal accepte de participer financièrement au projet de réaménagement du terrain de jeux de l'école Notre-Dame-de-Lourdes à 66% des coûts du projet présenté, soit environ 7 721.31\$.

QUE : ladite dépense soit prévue au prévisions budgétaires 2007.

ADOPTÉ

28. INVITATION AU COCKTAIL DE MONSIEUR PIERRE PARADIS

Le cocktail de Monsieur Pierre Paradis aura lieu le lundi 20 novembre 2006.

29. AMBASSADEUR DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA FONDATION ALZHEIMER DE GRANBY

Afficher pour tenter de trouver quelqu'un.

30. DIVERS

CCU + Dérogation mineurs : procédures et règlements à suivre.

Domaine Solomon : Des gens vont porter des matériaux de construction dans les conteneurs, on doit prendre des actions contre les infractions.

Inscription pour la carte touristique 2007-2008, à vérifier avec le CLD.

Mélanie Bélisle revient en poste le 20 novembre 2006.

06-11-2162

31. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Clément Galipeau
et unanimement résolu**

QUE : la séance soit levée à 22h12.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier